

Ici, le Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vallée de l'Arnon Aval et la commune de St-Georges-sur-Arnon agissent pour la restauration de la continuité écologique

Qu'est ce que la continuité écologique ?

C'est "la libre circulation des organismes vivants, leur accès aux zones indispensables à leur reproduction, leur croissance, leur alimentation ou leur abri, le bon déroulement du transport naturel des sédiments, ainsi que le bon fonctionnement des réservoirs biologiques". (Code de l'Environnement)

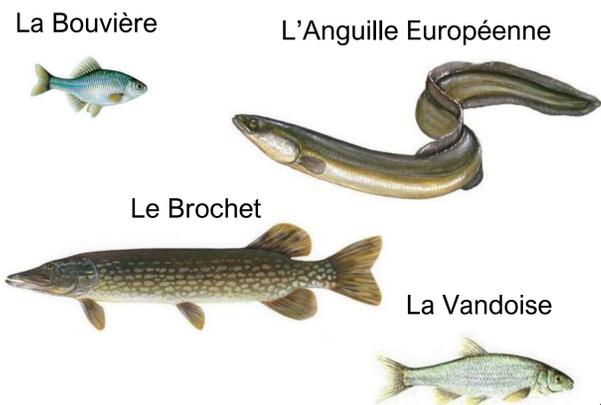


Pourquoi ici ?

Le barrage de Saint-Georges-sur-Arnon **1** (ouvrage ROE15473) constitue un obstacle à la continuité écologique

Mais ce barrage ne peut être supprimé car il est indispensable à l'approvisionnement en eau du bief du moulin **2** et du fossé qui alimentent les étangs **3**

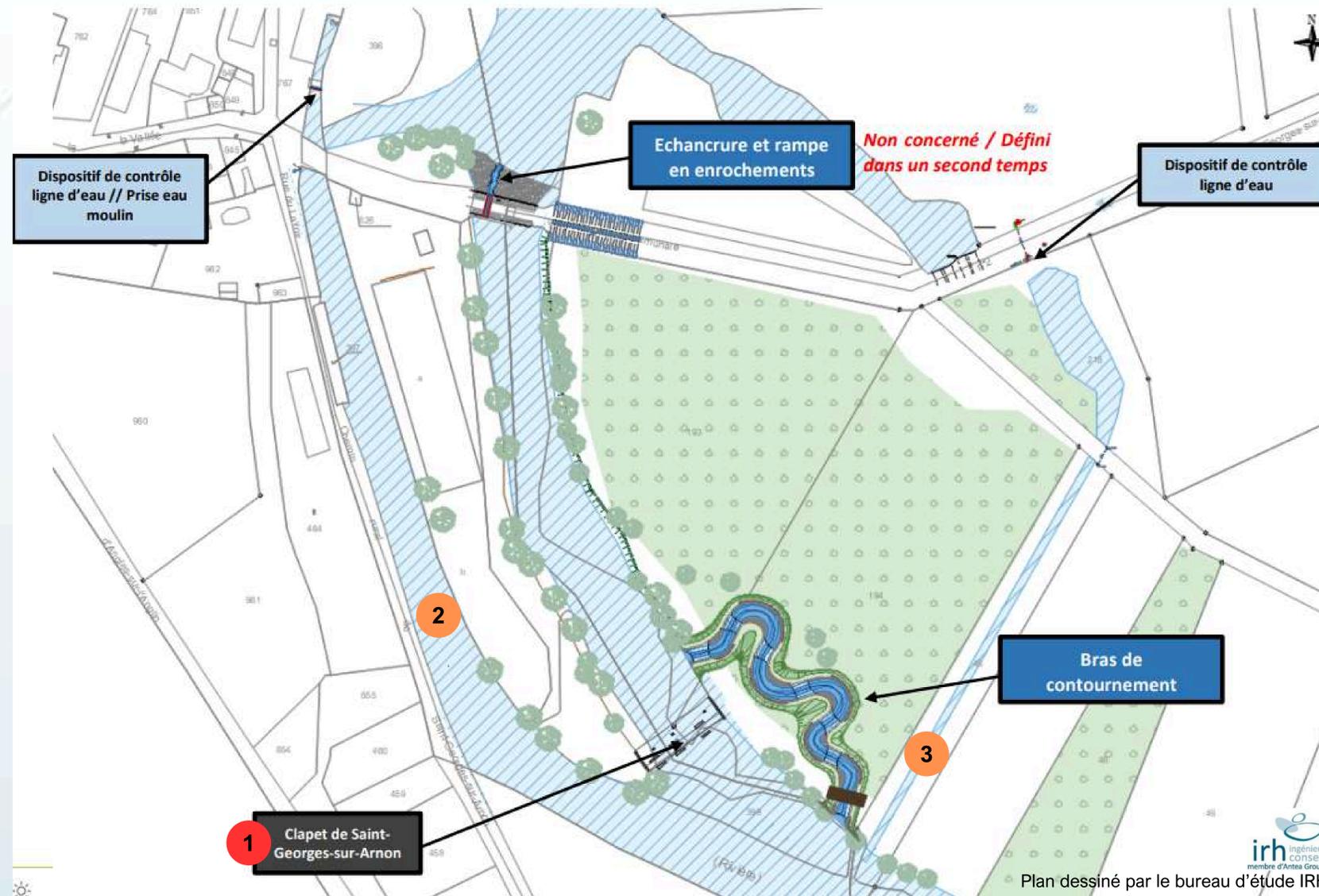
Les espèces concernées :



Quels objectifs ?

- Restaurer la continuité piscicole
- Redynamiser le cours d'eau
- Maintenir l'ouvrage ainsi qu'une alimentation en eau du bief et des plans d'eaux communaux
- Rechercher le meilleur compromis gain écologique / coût financier
- Ne pas modifier la répartition des flux.

Pour en savoir plus, vous pouvez nous contacter sur : smavaa.cdm@gmail.com ou au 06.07.47.36.25



Les travaux :

1ère phase : Travaux de préparation de la végétation
Fauchage, dessouchage, abattage, élagage

2ème phase : Création de la rivière de contournement de 130m de long :

La bras a été pensé pour se rapprocher le plus des formes naturelles d'un lit de rivière, en s'assurant de diversifier les faciès d'écoulement et les habitats potentiels. On y trouve donc alternance de fosses et de radiers.

Le but est également de rentrer la nouvelle rivière la plus attractive possible en se rapprochant un maximum du barrage en formant un angle le moins large possible.

3ème phase : Aménagement complémentaires

- recharge alluvionnaire,
- pose de blocs,
- plantations d'hélophytes,
- mise en œuvre de passerelle

4ème phase : Dispositifs de contrôle de la ligne d'eau

- pour le droit de la prise d'eau du moulin
- pour le bras d'alimentation de l'étang communal

Durée approximative des travaux : **4 mois**
Coût approximatif des travaux : **265 000 € TTC**

Projet financé par :

